

Décision DG n° 2023-26 du 16/02/2023 modifiant la décision DG n° 2021-245 du 8 juin 2021 portant création d'un Comité scientifique temporaire « Suivi de l'expérimentation française de l'usage médical du cannabis » à l'ANSM

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4 et L.5324-1 et R.5322-14;

Vu la décision DG n° 2021-245 du 8 juin 2021 modifiée, portant création d'un Comité scientifique temporaire « Suivi de l'expérimentation française de l'usage médical du cannabis » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er : A l'article 1^{er} de la décision DG n° 2021-245 modifiée susvisée, les mots « jusqu'au 26 mars 2023 » sont remplacés par les mots « jusqu'au 26 mars 2024 ».

Article 2 : L'article 2 de la décision DG n° 2021-245 modifiée susvisée est ainsi rédigé :

« Article 2 : Le Comité scientifique temporaire « Suivi de l'expérimentation française de l'usage médical du cannabis » a pour missions :

- de participer à la surveillance du déroulement de l'expérimentation et de faire, le cas échéant, des propositions d'adaptation sur les modalités pratiques de mise en œuvre et de suivi de l'expérimentation,
- de rendre un avis sur les données d'évaluation recueillies au terme de celle-ci,
- de rendre, à la demande des autorités sanitaires, tout avis sur l'encadrement de la mise sur le marché et de l'utilisation du cannabis médical.

Article 3 : Le secrétariat du Comité scientifique temporaire est assuré par la Direction de la surveillance.

Article 4 : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 16 février 2023

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale

● [En lien avec cette information](#)

PUBLIÉ LE 27/03/2023

Décision DG n° 2023-56 du 24/03/2023 -
Prorogation du mandat des membres du Comité
scientifique temporaire « Suivi de
l'expérimentation française de l'usage médical du
cannabis » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 08/06/2021 - MIS À JOUR LE 02/07/2025

Décision DG n°2021-245 du 08/06/2021 -
Création d'un Comité scientifique temporaire «
Suivi de l'expérimentation française de l'usage
médical du cannabis » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS